

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 14

Artikel: Cloches, sonnez, sonnez, à la vollée !... : vieilles coutumes : (suite)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INCERTITUDE*Romance de nos grands-pères.*

Dis-moi par quels charmes puissants
Tu maîtrises toute mon âme ?
Dis-moi par quels enchantements
Ta froideur allume ma flamme ?
Dans tes yeux, je vois le dédain.
Je veux fuir et briser ma chaîne :
Je te vois sourire et, soudain
L'amour à tes pieds me ramène. (bis)

De mille sentiments divers
Mon âme tour à tour émue
Maudit et puis béni tes fers ;
J'évite et je cherche ta vue.
Je n'ose interroger ton cœur
Pour me tirer d'inquiétude ;
Je craindrais perdre le bonheur,
En perdant mon incertitude.

Mets donc un terme à mes tourments,
Si mon sincère amour te touche ;
Récompense mes sentiments
D'un mot, un seul mot de ta bouche.
Mais si je ne dois plus te voir,
Si c'est en vain que je l'adore,
Ce mot, qui m'ôterait l'espoir,
Ne le prononce pas encore.

IL N'Y EN A POINT COMME NOUS!

PRENEZ-LE comme il vous plaira, mais c'est parfaitement exact : *Il n'y en a point comme nous!* Impossible de nous damer le pion.

Que vient-on nous parler de nos voisins, de leurs qualités, de leur initiative, de leur esprit entreprenant, commerçant, etc., etc. ! Petite bière ! Leurs pays ne sont ni si beaux, ni si fertiles que le nôtre. Leurs vins, leurs légumes, leurs fruits ne valent pas les nôtres. Et ceux qui les leur achètent n'y connaissent rien ; ce sont des... oui, des imbéciles, là !

D'abord, est-on bien sûr que les limites du monde ne sont pas celles de notre canton de Vaud, si beau ? Est-on bien certain qu'à côté de nous, il y ait d'autres peuples ? Christophe Colomb a découvert l'Amérique, dit-on, et Amundsen, le pôle sud. Mais ce sont eux qui l'ont dit. Est-ce une raison pour les croire ? D'ailleurs, est-il besoin à l'univers de contenir autre chose que notre cher canton de Vaud ? Cela ne suffit-il pas à sa gloire ?

Et qui donc ose venir nous donner des avis ? Pour du « toupet », c'est du « toupet » ! De quoi se mêlent-ils, ces donneurs de conseils ? On est Vaudois, que diable ! Que leur faut-il de plus ?

Qu'il rentre dans sa coquille, ce monsieur de Saxon, qui avait plein la bouche, un jour, « de la prospérité qu'avait apportée dans cette contrée l'industrie des conserves, de l'intelligente docilité avec laquelle les agriculteurs du Valais se sont rendus aux conseils qu'on leur a donnés et se sont mis à cultiver en grand les légumes et les fruits nécessaires à la fabrique.

« Les commandes sont telles, aujourd'hui, ajoutait-il, que le Valais n'y peut suffire. Nous comptons sur le concours des plaines fertiles du beau pays de Vaud, où la culture extensive des légumes et des fruits pour conserves eût amené une prospérité nouvelle. Mais les Vaudois n'en ont point voulu. »

Je vous crois, mon petit monsieur, qu'on n'en a rien voulu. Avons-nous besoin de ça, nous ? Tout de suite, qu'on va vilipender notre bonne et riche terre vaudoise en cultivant des légumes et des fruits pour les mettre dans des boîtes de fer-blanc. Vous ne nous avez pas regardés !

On veut avoir un peu de tout dans nos potagers et dans nos vergers, comme dans les expositions, « pour faire beau voir ». On n'est pas si bêtes que d'aller semer des poses de terrain uniquement de haricots ou de petits pois. Nos pères n'ont pas fait cela. Et ils s'y connaissent,

pourtant. Ce qui est fait, est bien fait. On est Vaudois, que diable !

Et puis, un de ces beaux messieurs ne nous disait-il pas que l'on pourrait, sans préjudice pour les vignes, faire une fortune en transformant en espaliers tous les murs de celles-ci et en y cultivant des pêchers et des abricotiers dont la vente serait assurée, puisque la fabrique de Saxon, pour ne citer que celle-là, est obligée d'en faire venir de l'étranger.

Oui, mon petit, on va profaner nos belles vignes en tapissant les murs de pêchers et d'abricotiers. Eh ! pitié ! Mieux vaudrait, vois-tu, qu'elles fussent complètement détruites par le phylloxéra, le mildiou et toutes ces bougeries.

On dit bien qu'à Lavaux, un propriétaire a essayé du système et qu'il s'en est fort bien trouvé. Qu'est-ce que ça prouve ?... Et puis, c'est son affaire, après tout.

Et qui est-ce qui ose prétendre que les vins du Valais disputent à présent le marché aux nôtres, que les vigneron valaisans, longtemps fidèles à de vieux usages, s'en sont affranchis, ont fait des progrès immenses dans la culture de la vigne et les soins à donner aux vins ; qu'ils sont aujourd'hui plus commerçants que nous, moins routiniers, moins obstinés en certaines circonstances où il faut savoir céder ?

Peuh ! des mots, tout ça. D'abord le Valais, les vins du Valais, on les ignore. Est-ce que ça existe, le Valais ? Du reste, on sait bien ce qu'on a à faire.

Enfin, assez péroré comme ça. On est Vaudois, que diable ! On aimerait mieux périr de misère sur nos « courtines » desséchées que de rien changer à nos habitudes. D'ailleurs, pour marronner, pour crier à l'injustice du sort, on est toujours là. Et qu'on en a le droit, charrette ! Il n'y en a point comme nous !

Un bon Vaudois.

(Pour copie conforme — J. M.)

Gros et détail. — Un pauvre homme était à confesse :

— Mon père, dit-il, j'ai commis tous les péchés possible. Inutile de vous faire un détail qui n'en finirait pas.

— Mon ami, lui dit le confesseur, avez-vous donné de l'argent à usure ?

— Hélas, mon père, je n'ai jamais eu cinq sous vaillant.

— En ce cas, détaillez vos péchés ; vous ne pouvez qu'y gagner.

LÉ PIQUÉS A MIMI ETLOU GRAND BALLI

L a dza dè cein quauqu'z'annaë, craïo que l'étaï dein lé septanté-dou à septante-quatro que cein sè passavé.

Vo z'ai bin su cognu lou gran Mimi, comi-d'exercice et marchand dè bou ? L'étaï on rudo gailla po fèrè traci ses vòlets et ses valets assebin. N'attatzivé pas sè tzeins avoué dè saucissés, et quand baillivé on franc à ses valets la demeindze po allà dansi, failláo que le lãï demandan permechon, et que ne rupan pas tot.

Assebin lé zu arrevá que quan battavé aô mécanique dei sa dè granna travissè to entiè dein lou moiré dè pussa. Mâ cein ne réussessave pas ti lé coup.

Vo z'ai assebin cognu lou gran Balli. L'avai dei pâodzé coumein dei zécu naôvé et quan fotai onna motscha à on estafié, lou gailla demandavé pas son resto.

Ci Balli étaï on bocon maidzo ; ye remettaï li niaï à lão plliacé, rabistocavé lé bré, lé tzambé, quié tot cein qu'étaï démantibulá quand on aváï fé on effò aô bin qu'on s'étaï fotu onna défrepènaie. Fasaï dè son « Ferdinand ». — S'étaï cognu aô servico, lou gran Balli étaï crayo assebin comi-d'exercice, et coumin lou gran Mimi, don Dzaquie-Luvi, fasaï travaillè sè valets à

tzavon ; ion dé elliau lurons pllién dé coradzo, sé démanguelionavé à tot momein, et ma fai, à tot momein fallia allà lou desando matin à la tzambre derrai d'au café Girardet vé lau borné dé la plliace Bel-Air, à Lozana, aô bin tzi Garin, ein l'Ali, aô bin aô Cygne.

Onna demeindze, vaité mon Balli que vint avoué son tzai à ressò, dan lou cabriolé, féré visite aô gran Mimi ; van vouaiti l'étrabliá dai vatze ió la revu lou valé ein question de 15 ans quariavé dza dozé ballé vatzé, et Balli étaï cein dé cein vairé. — Pu san zu vairé l'étrablié ai tzevau aô lei avai chi a sa piqués, quifran quasu bin sépara po ne pas que preignan fû ein sé frottin lé z'on contre lé z'aôtré.

Balli n'a pas de gran tzavoué, l'a vouaiti lé baô, que mâ fai biô vaire.

Pu san zu en fin d'aô conto avoué lé zégra et et l'an éta bairé on verro aô guelion.

Coumein vo lei de ein coumeincein, l'iré ein septanté-dou aô quatro, lé vegné avan éta dza-lãé et lé bossatons au gran Mimi étan quasu tot vouido. Ion aváï dè la pequetta, et dou z'aoté aváï lou fond bin plie iant qué lou dévan. Coumein lou piqueboule n'étaï pas d'estra, noutron rebouteu n'a pu sé teni dé deré à s'n ami :

— Vai-tou, Mimi, te sá que ie tâmo bin, no sein dé vilhié cognossance, eh bin, su bin fatzi dé te dère la vretá, mà, y améri bin mi vairé lévá lo tiu à té tzevau qu'à té bosssets !

Luc. My.

C'est la faute de la pendule. — Victoire, vos œufs sont trop durs. Je vous ai expliqué qu'il fallait les laisser deux minutes dans l'eau bouillante. Vous n'avez qu'à regarder la pendule.

— C'est ce que j'ai fait, madame. Seulement la pendule retarde.

CLOCHES, SONNEZ,SONNEZ, A LA VOLÉE!...

Vieilles coutumes (suite).

A Val d'Isère, quelques jours avant le mariage, le fiancé, accompagné de la fiancée et de la mère de celle-ci ou d'une de ses plus proches parentes, va *ressoná la parentá*, c'est-à-dire reconnaître la parenté. L'expression locale montre bien le caractère rituel primitif de ces visites préliminaires à l'agrégation de deux familles.

La veille du mariage, les fiancés vont renouveler les invitations et porter les cadeaux d'usage, le fiancé aux parents de la fiancée et celle-ci aux apparentés du futur ; puis aux garçons et filles invités : aux premiers une cravate, aux filles un bonnet ou une coiffe. Au grand Bolland, ce jour-là ou le dimanche qui précède la noce, la fille offre à sa marraine un bonnet ou un chapeau, et à son parrain une chemise ; parrain et marraine embrassent leur filleule et lui donnent une pièce d'argent ; ce jour-là aussi la fille donne une robe à sa future belle-mère, fait des cadeaux à d'autres parents, et au curé donne plusieurs mouchoirs. Anciennement ce même jour semblait plus important : le père de la jeune fille invitait les parents des deux familles ; la fille se cachait, et le futur devait la chercher, aidé dans cette recherche par les personnes de sa suite et au son de la musique du village ; lorsque la fille avait été trouvée, on se mettait à table, mais elle ne s'y présentait que lorsque le repas tirait à sa fin, pour être conduite à l'endroit où l'on dansait. C'est là un simple rite préliminaire de séparation de la fille d'avec son milieu familial, et non, comme le voudrait l'ancienne théorie, la survivance d'un mariage par rapt.

Le jour fixé pour la noce, d'ordinaire un mardi ou un mercredi, les invités arrivent de

¹ De quelques rites de passage en Savoie, par A. van Gennep. Extrait de la « Revue de l'histoire des religions » (Annales du musée Guimet.)

bonne heure à la maison de la jeune fille. Autrefois les fiancés communiaient et par suite ne devaient pas participer à la collation préparée. A Chamonix, les garçons d'honneur, avant de rien accepter, explorent toute la maison à la recherche de la fiancée qui s'est cachée avec ses filles d'honneur; ils engagent avec celles-ci une lutte courtoise et conduisent enfin la fiancée au milieu des invités qui saluent son entrée par des coups de pistolet.

Anciennement, les invités arrivaient les uns portant des branches de laurier, les autres ornés de cocardes ou de rubans. En Chablais, chaque parent ou invité qui arrive embrasse la fiancée et lui remet un cadeau obligatoire, une pièce d'un franc ou davantage. Les parents et invités font ensuite honneur à la collation, tandis qu'on habille la mariée.

Pendant toutes les allées et venues, la toilette de la fiancée et la collation, le fiancé doit se tenir avec réserve et rester comme perdu dans la foule, peut-être comme le pense Constantin parce que n'étant pas chef de famille dans cette maison, il doit montrer qu'il s'efface devant le chef réel.

Toutes les pièces du costume des fiancés doivent être neuves c'est-à-dire pures, au sens magico-religieux. La toilette de la fiancée achevée, on appelle le jeune homme; cette toilette est blanche; la tête nue ou couverte d'un bonnet est ceinte d'une couronne en fleurs naturelles ou artificielles, suivant les localités; de cette couronne tombe un flot de rubans multicolores, la plupart rouges, mais bleus en cas de deuil. De nos jours, la couronne tend à être remplacée par un bouquet de fleurs artificielles et de préférence de fleurs d'oranger. De même, les gros bouquets ou les grosses fleurs que les mariés portaient sur la tête ou le chapeau, au côté ou à la boutonnière, se perdent et sont tout au plus remplacés par des rubans, lesquels eux-mêmes sont de plus en plus délaissés au profit des cocardes. La distribution de tous ces insignes était autrefois plus ou moins réglementée. On croit communément que bouquets et couronne étaient un signe de virginité; il n'en est rien, ou du moins cette interprétation est très récente; la couronne a, dans les rites du mariage, le sens d'un signe de royauté temporaire (c'est-à-dire d'une condition sociale anormale et transitoire, étant donnés les personnages en scène), puis le sens d'intronisation, d'investiture bref de passage d'un état à un autre, passage définitif que marque la forme même de la couronne comme cercle magique.

Autre procédé pour exprimer ce même ensemble d'idées est fourni par la ceinture ou écharpe à longs pans traînant à terre et appelée selon les régions le *fian* ou le *fen*, mot dont j'ignore l'étymologie. Le port du *fian* lie matériellement la fiancée au futur au même titre, et avec la même force, que l'anneau que bénira ensuite le prêtre; aussi la coutume primitive voulait-elle que ce fût au fiancé en personne à placer le ruban autour de la taille et à nouer le *fian*; il en coupait ensuite un morceau à l'aide de ciseaux que lui présentait la fille d'honneur, et le fixait solidement au gros bouquet que lui avait donné d'abord sa fiancée, et qu'il portait à l'endroit du cœur; il devait bien prendre garde à ne pas perdre ce bout de ruban en chemin; c'eût été un très mauvais présage, que n'aurait pu annuler ou conjurer qu'une perte équivalente faite par la fiancée, celle par exemple de sa jarrettière (autre objet en forme de cercle).

Pendant la collation offerte dans la maison de la jeune fille, celle-ci devait, ainsi que sa mère, paraître très affligée et faire semblant de pleurer en s'essuyant sans cesse les yeux. Les hôtes consolait de leur mieux les parents éplorés, rite manifeste de séparation.

La mariée habillée, on se rend à l'église. L'ordre du cortège varie peu. Le plus souvent de

nos jours, la fiancée est en tête, au bras de son père et le marié ferme la marche avec sa belle-mère. Dans quelques communes, la fiancée est escortée par deux de ses parents, tels que son père et un de ses frères, suivis du fiancé et de ses amis. Après la cérémonie à l'église, la mariée donne le bras, non pas comme dans les villes à son époux, mais au plus proche parent de celui-ci ou à deux proches parents. Là où l'époux donne le bras à la mariée, elle est tenue de l'autre côté par l'une des plus proches parentes du marié, ce qui indique l'entrée dans une nouvelle société sexuelle restreinte.

En Haute Tarentaise, ce sont les deux garçons d'honneur qui conduisent la mariée à l'autel; la cérémonie finie, ils viennent la prendre, la mènent hors de l'église et la présentent au mari en disant: « Voici la femme »; après quoi ils doivent la garder toute la journée.

La plupart du temps, les cortèges vont à pied; cependant aux Gets en Chablais on se rendait à l'église à cheval si le temps était mauvais; de toute façon, deux chevaux conduits en laisse ouvraient la marche, l'un pour le curé, l'autre pour le vicaire; au Grand Bornand on allait toujours à cheval; la plus belle jument était pour la fiancée et le promis chevauchait à son côté, puis venaient les parents et invités, chaque cavalier ayant sa dame en croupe. Il ne semble pas que la chevauchée nuptiale ait été en usage dans beaucoup de localités.

Tout en tête marchait autrefois le ménétrier, muni de son violon; à peine hors de la maison, il jouait sans arrêt une vieille chanson aujourd'hui oubliée:

Pleura, pleura, ma poua epeusa,
Pleura, pleura, malheureusa,
Dé coups de pi, dé coups de ju, dé coups de poing,
T'en aré bin,

« Pleure, pleure, pauvre épouse; pleure, pleure, pauvre malheureuse; des coups de pied, des coups d'œil, des coups de poing, tu en auras bien. »

Le ménétrier au violon est remplacé de nos jours par un quelconque joueur d'accordéon qui ressasse des danses banales.

A cela près. — Il y a bien des années de cela. C'était au moment où se fondèrent, dans notre canton, les premières fédérations viticoles ou agricoles.

Un ancien président d'une de ces associations disait, dans une conversation, quelque temps après s'être désisté de ses fonctions:

« Quant j'étais président de la *Confédération...* »

En faction. — Une section de soldats avait été placée en corps de garde pendant les manœuvres.

Près de l'endroit où ils étaient postés, il y avait un café.

Tous les hommes de la garde, à l'exception d'un seul, plus craintif ou abstinent, avaient abandonné immédiatement leur faction pour aller au café.

Pendant ce temps, passe un officier, qui faisait sa ronde.

Furieux, il s'avance près du fonctionnaire:

— Comment, tas de coquins, vous n'êtes qu'un!

Dans l'intimité. — Un acteur célèbre était en tournée dans une ville de province. En dépit de sa notoriété et d'une réclame retentissante, il n'avait qu'un quart de salle, à peine.

Dans la première scène, l'artiste qui lui donnait la réplique, feignait de lui parler bas, à l'oreille, comme l'indiquait d'ailleurs son rôle.

— Parlez seulement plus fort, fit l'illustre comédien; nous ne sommes qu'entre nous!

« **Habileté** » comme on dit aujourd'hui; jadis, c'était « coquinerie »:

Un laquais s'était enrichi de façon peu honnête. Il roulait carrosse.

Parlant de lui, quelqu'un disait:

« C'est un des hommes les plus adroits que j'aie jamais vus. Il a sauté du derrière d'un carrosse en dedans, en esquivant la roue. »

Comme l'amour.

La lune en tous les temps, est semblable aux [amours :
Quand ils ne croissent plus, ils décroissent toujours.

Un rien. — Enfin, il l'a fichu son pied au derrière!

— Oh! un petit coup de pied, et avec des souliers vernis.

Opéra. — Le théâtre fait relâche, il prend ses vacances de Pâques. Il rouvrira le vendredi 12 courant pour la saison lyrique, qui, cette année, est pleine d'alléchantes promesses. Les artistes et le répertoire sont de nature à satisfaire les plus exigeants. A Lausanne, ce n'est pas peu dire.

Pour la première représentation, *Faust*, de Gounod.

* * *

Kursaal. — Depuis hier vendredi, M. Tapie nous redonne une des opérettes qui, l'an dernier, eurent le plus de succès. *Princesses Dollars*. Elle est mieux interprétée encore que la première fois et montée avec le même soin, la même richesse de costumes et de décors. — A l'étude: *Le Billet de logement* et *Soldat de chocolat*.

* * *

Lumen. — Au Lumen, c'est la continuation des spectacles cinématographiques, qui attirent des spectateurs de plus en plus nombreux. Tous les genres défilent sur l'écran; tous les goûts s'y inscrivent successivement; tous les âges y ont leur juste part; dames et messieurs, fillettes et garçons, y trouvent leur plaisir. On s'y instruit des progrès de la science; on s'y renseigne, comme nulle part ailleurs, de l'actualité; on s'y délasse, on s'y amuse.



Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVHAT